

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bienvenue à St Seurin de Prats à l'aube de cette nouvelle année.

Permettez-moi tout d'abord de remercier pour leur présence parmi nous un certain nombre de personnalités avec lesquelles la commune a des relations étroites et qui œuvrent directement ou indirectement au développement et au bon fonctionnement de celle-ci.

Je salue la présence de Mme Defoulny, conseillère départementale, M. le président de la Communauté de Communes, M. Boidé et les maires des communes voisines ou leurs représentants. La gendarmerie nous fait cette année l'honneur de sa présence.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre village et les assure de notre entière cordialité.

Merci à vous tous de me faire l'honneur et l'amitié d'être présents aujourd'hui.

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie dite des vœux du maire, mais qui est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, un temps de rassemblement mais aussi un moment d'échange et de convivialité pour notre communauté.

Je ne peux commencer mon propos sans avoir une pensée toute particulière pour nos concitoyens décédés, pour leur famille, et particulièrement pour Mme Françoise Delbary doublement touchée par la disparition de son père et de son mari en quelques jours.

J'ai également une pensée particulière pour tous ceux qui sont dans la souffrance, la peine, la solitude ou les difficultés. Je souhaite que l'année 2019 leur apporte un peu de réconfort et de quiétude.

Ces cinquièmes vœux de notre mandat se révèlent être trop tard pour faire des promesses et trop tôt pour faire un bilan de la mandature. Cependant, cette cérémonie de vœux est aussi par tradition et par utilité l'occasion d'un discours qui veut mettre en exergue le bilan de l'année écoulée et les contours des projets et perspectives à venir.

L'année 2018 a commencé sous le double signe de l'espoir et d'un avenir meilleur. L'année 2017 ayant été très difficile pour l'agriculture et plus généralement pour l'économie, nous étions nombreux en ce début d'année plein d'enthousiasme, encouragés par la jeunesse et le dynamisme de notre nouveau Président de la République. Nous savions que des efforts seraient nécessaires, mais nous gardions confiance en l'avenir. Les actes terroristes se sont faits plus

rare, la vie semblait retrouver un cours plus habituel et peu de personnes présageaient que le souffle de contestation tout de même perceptible, allait se transformer en tempête.

La deuxième étoile de champion du Monde de football à peine brodée sur le maillot, naissait le mouvement des gilets jaunes. Il a ensuite pris une telle ampleur qu'il nous a rappelé le mouvement de contestation de 1968 dont c'était le 50<sup>ième</sup> anniversaire.

A l'automne, nombreux étaient vêtus de jaune, mais la radicalisation de ce mouvement et les scènes de violence et de pillage ont incité à la modération. Modération qui s'est transformée en émotion et recueillement après la fusillade sur le marché de Noël de Strasbourg le 11 décembre dernier.

Nous abordons l'année 2019, avec incertitude et inquiétude. Incertitude sur les déclarations du chef de l'Etat et inquiétude que vous serez invités à exprimer à St Seurin de Prats sur un cahier de doléances disponible aux horaires d'ouverture de la mairie ou lors des élections européennes le 26 mai prochain.

Le conseil municipal n'échappe pas à ce contexte et nous sommes au cœur de vos préoccupations. L'année 2018 a été riche en événements comme vous avez pu le constater. La démission de M. Gérard Segatto-Agostini est un fait marquant de celle-ci, mais le travail du conseil municipal continue.

En début d'année, plusieurs dossiers étaient en instance : les travaux de mise en conformité « handicap » de la salle des fêtes et de la mairie étaient en cours de réalisation,

- le parquet a été stratifié, facilitant ainsi son entretien
- les panneaux acoustiques ont été posés, clôturant ainsi la modernisation de la salle des fêtes
- le reste des travaux concernait la mairie, les deux portes principales ont été changées et la mise en accessibilité des toilettes a été effectuée.

Le montant de l'ensemble des travaux s'élève à 71000 euros (dont 65% de diverses subventions). Il est à noter que si nous devons engager ce genre de travaux à ce jour, le taux de subvention serait moins important.

Dans l'action du conseil municipal, il y a des actions qui se voient mais il y a aussi des réalisations moins visibles tel que :

- ✓ La rénovation de 3 logements sur les 2 dernières années
- ✓ L'équipement de l'école avec l'achat de vidéoprojecteurs et le remplacement d'un ordinateur et du photocopieur
- ✓ L'équipement de la mairie avec le changement de l'ordinateur
- ✓ L'installation de jeux pour les plus petits en complément du terrain multisports.
- ✓ La rénovation des vitraux de l'église ainsi que de la porte d'entrée

A côté de ces dossiers, il y a des sujets sur lesquels nous avançons moins vite pour diverses raisons : quelques fois financières avec la disponibilité des fonds ou l'attente de subvention, quelques fois administratives mais aussi parce que nous nous heurtons à l'inertie de nos interlocuteurs.

Le dossier le plus ancien est l'assainissement collectif du hameau des Granges. Les études ont été faites en 2015-2016 sans que la commune n'engage de frais. La compétence a ensuite été transférée à la communauté de communes qui a lancé l'appel d'offre pour la réalisation des travaux. Le dossier a ensuite été bloqué en raison de l'attente des subventions. Je laisserai à M. le Président de la communauté des communes le soin de vous donner plus de détails mais je peux vous annoncer ce soir que le dossier sera subventionné dans les conditions optimales, la conduite d'eau alimentant la commune sera remplacée à cette occasion, le montant des travaux dépassera le million d'euros.

L'extension de l'éclairage public est un dossier sur lequel le conseil municipal travaille depuis 2015. Une première étude accompagnée d'un devis nous a été présentée par le Syndicat Départemental d'Electrification auquel nous avons confié la compétence. Cette étude ne nous a pas donné satisfaction car elle ne faisait pas suffisamment la place aux nouvelles technologies que sont les lampes led et l'éclairage solaire. Une deuxième proposition plus en phase avec les souhaits du conseil municipal a été adoptée récemment. Des lampes solaires seront donc installées « impasse de Monvert » et des lampes led remplaceront les lampes sodium au carrefour de l'église. Les anciennes lampes seront réinstallées sur des zones sombres jugées dangereuses.

Le dernier dossier sur lequel le conseil municipal travaille depuis son investiture est l'aménagement du hameau de Prats. Cet aménagement est directement lié à la démolition ou à la remise en état de l'immeuble situé à l'angle de la route Prats et de la route des Auvergnats. Vous avez sûrement entendu parler d'une pétition signée par la quasi-totalité des habitants de ce hameau. De nombreux contacts ont été pris avec la propriétaire et des courriers recommandés ont été envoyés. Malgré plusieurs promesses, aucune réponse ne nous ait parvenu. Les services de l'Etat se sont déplacés et M. le Président de la communauté de communes alerté. Le conseil municipal a décidé de sécuriser les accès et d'engager une procédure pour abandon de bien. Cette procédure peu commune permettra à la collectivité, si elle aboutie, de devenir propriétaire du bien. Dès lors le dossier sur lequel nous avons réfléchi en début de mandat dans le cadre des aménagements de bourg orchestrés par la communauté de communes pourra être réactivé.

En ce début d'année, le conseil municipal réfléchit à l'aménagement des allées du cimetière et du parvis de l'église.

La vie de la commune ne se limite pas aux actions du conseil municipal, loin de là. Je tiens à saluer toutes les personnes qui, par leur disponibilité et leur dévouement, participe au lien social et au dynamisme de notre village. Je pense en particulier cette année au regain d'activité du club de pétanque qui organisera prochainement un repas. Un grand merci à l'amicale laïque,

à la société de chasse, au comité des fêtes, à Terre de Montaigne (qui nous a valu l'honneur de recevoir dans ces lieux M. François Hollande), à l'Association des Parents d'Elèves, à l'équipe du char pour la fête cantonale. Je sais que M. BOIDÉ ne manquera pas de vous faire des annonces sur cet évènement.

En cette année du 100<sup>ième</sup> anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre, la célébration du 11 novembre qui a réuni un public nombreux, a été précédée par une manifestation remarquable à l'école le 9 novembre. Sous l'impulsion de Mme Odile Leblond et sous la direction des professeurs de l'école, les enfants ont préparé une action symbolique, engageant les générations actuelles et futures au souvenir. Vous trouverez prochainement dans vos boites aux lettres le bulletin municipal de janvier qui vous donnera tous les détails avec des photos de l'évènement.

Un grand merci à tous pour votre investissement et particulièrement aux conseillers municipaux qui sont souvent mobilisés et au personnel communal dont la tâche n'est pas toujours facile. Sachez que j'en ai conscience.

Je vous adresse en mon nom et au nom de tous les élus du conseil municipal mes vœux les plus sincères à vous-mêmes et à vos proches. Des vœux de santé tout d'abord, santé préservée et retrouvée pour ceux confrontés à la maladie. Des vœux de courage pour ceux confrontés aux difficultés de la vie, nous en connaissons tous.

Je vous souhaite de conserver l'espoir, la curiosité, l'envie de découvrir, d'entreprendre.

Très belle et heureuse année 2019 à tous.

Je laisse maintenant la parole à M. Boidé.